

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]

Service de santé universitaire Université de Poitiers

[#]

Consultations psychologiques

Après votre passage auprès d'un personnel infirmier, vous pourrez être dirigés vers une psychologue. Cette orientation se fait : à votre demande ou sur conseil du personnel infirmier ou de votre médecin référent, à n'importe quel moment de l'année, en toute confidentialité, sans avance de frais.

Après deux ou trois rendez-vous avec la psychologue, vous évalueriez avec elle vos besoins et la suite à donner : poursuite des consultations, orientation vers un autre service plus adapté à vos besoins ou arrêt des consultations avec la psychologue.

Les raisons de faire appel à une psychologue : vous vous sentez mal, déprimé, triste... vous traversez une période difficile, vous êtes en période de deuil, vous souffrez de difficultés relationnelles...

Patricia CHASTANET & Laurent DAUTRY : psychologues.

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr